

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 23**Pouvoirs : 04**Excusé : 01**Absent : 01**Qui ont pris part**à la délibération : 27**Date de convocation : 17 mai 2022*SEANCE DU 23 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois mai à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – M. TOULOUSE Christian – Mme DEMIERRE Colette – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie – Mme RASTOUIL Angélique – Mme SAUQUET Adeline – M. CLAVE Denis – M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan – M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine pouvoir à M. VINCENT Gilles, Maire – M. BLANC Romain pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – M. VINCENT Romain pouvoir à M. MARIN Michel – M. FRANCESCHINI Damien pouvoir à M. TOULOUSE Christian.

Excusée : Mme VIENOT Véronique.

Absente : Mme MONTAGNY Nolwenn.

Secrétaire de séance : M. CALMET Pierre (à l'unanimité).

2-B- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR DANS LE CADRE DE L'EXTENSION ET DE LA RENOVATION DE L'HOTEL DE VILLE – ANNEE 2022

Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux qu'il souhaite solliciter des aides financières auprès du Conseil régional en vue du projet d'extension et de rénovation de l'hôtel de ville.

Le projet est estimé à 521 960 € HT comprenant les frais d'études et les travaux d'extension et de rénovation. Le montant prévisionnel de cette opération est de 626 352 € TTC.

EXTENSION ET RENOVATION DE L'HOTEL DE VILLE				
	Dépenses H.T		Recettes H.T	%
Etudes (CT, CSPS...)	48 000 €	Région (FRAT 2022)	200 000 €	38,32%
Travaux d'extension et rénovation	473 960 €	Département (2022)	150 000 €	28,74%
		Autofinancement	171 960 €	32,94%
TOTAL	521 960 €	TOTAL	521 960 €	100%

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière d'un montant de 150 000 € auprès du Conseil départemental du Var.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 24 mai 2022, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT